



**MONTAGNE & LOISIRS**  
**ASSOCIATION LOI 1901**

**Alain CHAZAL**

2 chemin d'Anthony

65150 St Laurent de Neste

06 85 42 70 15

Courriel : [montagne-et-loisirs@orange.fr](mailto:montagne-et-loisirs@orange.fr)

Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr> \_

**Assemblée générale du 6 Octobre 2018**

**Présents** : Alain Chazal, J. P Condat, Françoise Brossaud, Didier Guidet, Paul Hologado, Christian Longueval, Vincent Rivron, Kinou Batut, Cécile Lemerrer, Nathalie Rudolff, Bernard Gibert, Marc Weber, Herve Le lidec, J.C et M. H Casagrande, Martine Perier, Jackie et Jacques Durrieu, Véro Souldadié, Claire Richard, Camille Bonnamour, François Lavarenne, Jean-Paul Guillaume, Christine Armengaud, Martine Bolla, Dominique et Sissi Taché, Maryse Arnaud, Norbert Torres, Vianney Raison, Chantal et Michel Craipeau, François Zerubia, Anne-Marie Granier de Lillac, Fabien Crespy, Baptiste Grillet

**Absents excusés** : Louis et Gilberte Audoubert, Marius Daminato, Ghis Hiver, Daniel Foures, Betty Varley, Agathe Marqué, Pascale Van Stratten, Joëlle Marsili, Gilles Hertz, Monique Maurin

**ORDRE DU JOUR**

**Accueil**

**Présentation des activités de l'année passée**

**Rapport moral du président**

**Rapport financier**

**Budget 2018-2019**

**Perspectives 2019**

**Vie du Chalet**

**Réflexions sur le coût des licences**

## Modifications du bureau

### Questions diverses

#### Accueil du Président :

Alain, Président accueille participants et présente l'ordre du jour.

#### Présentation des activités (vidéo de marc) :

Marc Weber présente en vidéo projection l'ensemble des activités du club depuis l'Ag des 14 et 15 Octobre 2017 : 41 sorties réalisées en 2017

Merci à Marc pour cette présentation.

#### Rapport Moral du Président :

Alain, nous lit le mot de Marius, qui regrette d'être absent ce jour :

*Je ne serai pas à l'AG, j'ai un décès proche dans ma famille. Bonne journée par le cœur et la pensée je serai des vôtres.*

*Je salue tout le monde et n'oubliez pas le mot de passe ...*

*TALITAKOUM : **Lève toi et marche.** Ce sont les paroles de Jésus à la jeune fille de 12 ans qu'il a levé de la mort.*

*C'est Louis Audoubert qui avec les premiers camps à Saint Aventin a donné ce mot de passe. Ne l'oublions pas....*

*Il faut le rappeler nous faisons toujours mémoire d'un passé.*

*Bises à vous tous .....*

Puis le Rapport Moral :

Depuis octobre 2017, nous avons organisé ou participé à plus de **70 événements**, soit une dizaine de plus que l'an dernier organisés par plus de **20 personnes** différentes

Notre activité principale bien **sûr** reste la randonnée en montagne, avec 34 randonnées (même nombre que l'an dernier) organisées depuis octobre 2017, dont 10 sorties hivernales en raquette et/ou en ski. Il y a eu aussi des sorties via-ferrata.

Sans oublier naturellement l'atelier escalade qui a réuni au Cosec une petite équipe les samedi après-midi (et/ou vendredi soir sur le créneau de Jacuzzi ) hors vacances.

Le groupe Botanique a organisé 4 sorties botaniques sur des week-end dont une combinée avec du Yoga.

Cette année, autour des fêtes de fin d'année, deux séjours d'hiver : un pour les fêtes de Noël, et un pour le réveillon/nouvelle année ;

Baptiste a également organisé 3 séjours « famille » (un WE d'automne, un séjour hiver, et un séjour été).

La fête du Brandon, et du rallye le lendemain ont été très réussies avec un très beau temps, et un Chalet quasiment plein !

Les grandes aventures d'été de cette année ont été le séjour Photo des Écrins et les 2 séjours dans les Dolomites qui ont permis à une quinzaine de membres du club de profiter de l'été en montagne hors de nos Pyrénées.

Sans oublier les activités menées au Chalet (WE bota, semaine Vianney/Monik, Colo d'été, SAM de fin Août...)

La deuxième édition de Voz'Arts a été un succès en partenariat avec la municipalité de St Aventin.

Le chalet a également hébergé 4 stages FFME avec la participation de quelques membres du club.

Au niveau du Chalet, cette année a vu la fin de la mise en conformité suite à la convocation de la commission de sécurité, qui a pendant un bon mois mobilisé Baptiste, Marc et moi, pour tout mettre en ordre, et Ouf ! Le Chalet est « bon pour le service » pour 5 ans !

Les journées entretien ont réuni en avril et fin août une petite dizaine de participants, qui ont travaillé de la truelle et du pinceau sous un grand soleil, et procédé au nettoyage de tous les housses de matelas et oreillers (achat d'une machine à laver le linge!)

Un nouveau frigo (neuf) a remplacé les vieux qui ne marchaient plus !

De petits soucis de comportement nous ont fait corriger la charte du club, pour notamment rappeler, que l'esprit du club qui perdure depuis plus de 50 ans doit être maintenu, donc que chacun doit utiliser ce Chalet de façon responsable, durable, respectueuse de l'environnement et des autres adhérents.

Merci aux membres du bureau, du CD, et aux encadrants de tout ce qu'ils font pour faire vivre ce club !

Merci également pour vos photos et comptes rendus, toujours bienvenus, qui nous permettent d'écrire l'histoire du club, et que vous pouvez retrouver dans l'agenda.

### **Perspectives pour la prochaine année**

Comme l'an dernier, il faut continuer de se poser des questions vis à vis de la pérennité du Club, en effet les adhésions sont en baisse forte, il fut un temps où l'on avait plus de 100 adhérents !

La moyenne d'âge augmente, il faudrait attirer des plus jeunes ! Comment ?

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

## **Rapport financier :**

Dominique Taché présente le compte de résultats qui s'équilibre à 20708,70€.  
L'exercice se termine avec un déficit de 1 601,14€

En caisse en début d'exercice: 8 651,15€, encaisse en fin d'exercice au 30/09/2018:  
7050.01€

Progression des produits nuitées (nuitées + cotisations à la journée).

Le bilan des adhésions et cotisations :

Cotisation Loisirs à 35€ : 19 personnes

Cotisation annuelle (66€ à 115€) : 63 personnes

Eau non payée, à ce jour (191€). Consommation annuelle du chalet 60m3/an.

Le bilan est annexé en fin du compte rendu.

**Les comptes sont adoptés à l'unanimité.**

## **BUDGET 2018/2019 :**

Le bois de réserve a été consommé de façon démesurée, en février/mars 2018. Il est donc nécessaire de faire livrer du bois au chalet. 6 stères ont été livrées(420€). Lors du dernier CD, une participation de 1 euro supplémentaire par nuitée pendant l'hiver (de novembre a avril) a été décidée pour payer tout ou partie du bois.

Depuis cette année L'ONF n'a plus le droit de vendre du bois sur pied à des particuliers, il n'est donc plus possible de bénéficier des tarifs imbattables à 17€ l'arbre.

Le Club va faire une demande officielle à la mairie en essayant d'être considéré et enregistré comme résident principal. Les nuitées pour preuve (près de 1000 nuitées /an)

Véronique Souldadié soumet l'idée d'aller couper le bois donné aux résidents âgés de St Aventin qui ne peuvent plus le faire. Le club couperait leur bois, leur rétrocéderait leur besoin en bois et le restant irait au chalet.

Le budget proposé s'équilibre à hauteur de 22100 € et est annexé en fin du compte rendu.

**Le budget est approuvé à l'unanimité**

## **PERSPECTIVES 2019 :**

### **- Montagne et chant d'août 2019**

Encadrement chant par Cécile Lemerrer et randonnées encadrées par les initiateurs de M&L (besoin 3 initiateurs) pour des randonnées de 400m à 1000m de dénivelée.

Intendance à prévoir, tarif des adhérents différents des non-adhérents. Prévision de 30 stagiaires maximum. Point ouvert à la discussion : gratuité ou non des encadrants hébergements + repas + chant ? Date à préciser en fonction de l'activité Colo d'été (du 3 au 10 août ?).

**- Renouvellement de la permanence d'une semaine en juillet 2019** au chalet initialisée cette année par Vianney Raison et Monik Maurin

**- Reprendre les permanences au chalet un we par mois**

- Souhait de renouveler les Camps de base l'été ; Proposition d'un WE découverte du club (Nathalie)

Toutes ces propositions sont à travailler en CD, voire en commission spécifiques à créer.

Précision pour les activités d'été : les cotisations de 35€ (Adhésions Loisirs) sont sur une année glissante + licence découverte à la journée pour les jours de randonnées.

### **Vie du Chalet**

Investissements de cet été : machine à laver + réfrigérateur neuf

→ il est demandé que chacun récupère ses affaires du WE dans le frigidaire sauf quand plusieurs stages se succèdent, et donc de l'éteindre.

→ Suggestion d'avoir une liste des produits nécessaires (à voir en CD)

→ Revoir les produits d'entretien à remplacer par des produits plus écologiques (produits vaisselle, douche bio). Suggestion de Baptiste Grillet. que le club achète les produits.

→ Remplacer certains ustensiles de cuisine (Aluminium et Plastique proscrits). L'inox, le verre sont recommandés. : Nouvelle bouilloire en Inox installée ce jour !

### **Réflexion sur le coût des licences :**

Dominique Taché répond aux questions soulevées ci-dessous :

Dans la cotisation 2019, pourquoi y-a-t-il une augmentation de 50% sur la part régionale ?

La disparition de certaines aides aux clubs (CNDS) et la fusion des régions a engendré une baisse significative des subventions. Les fédérations et Clubs seront de moins en moins subventionnés, le CNDS (provenant du loto) étant « détourné » vers le ministère de Jeunesse et sports (ou ce qu'il en restera...) ; en plus il faudra financer les JO de 2024 en France...

D'autre par la région a modifié ses critères, continue à subventionner mais en diminuant fortement les subventions.

Il faut donc compenser les baisses des ressources (). Pour équilibrer,

- 1<sup>ère</sup> solution : augmenter ses licenciés. Les grimpeurs représentent 80% des adhérents. Il faudrait multiplier les murs artificiels, multipliant les licenciés.

En attendant, la FFME, la Ligue Régionale et le Comité Territorial sont obligés d'augmenter un peu les licences

- Pourquoi le Club doit-il adhérer à la FFME ?

L'intérêt d'être affilié à la FFME, c'est de faire partie du monde de la montagne, c'est la garantie de plus de sécurité. Les formations faites par la FFME sont de Haut niveau, et permettent au Président de confier l'organisation des sorties à des initiateurs les ayant suivies, en toutes sérénité. De plus des formations ont lieu au chalet et rapportent 1000€ de nuitées au club chaque année.

d'autres points sont évoqués :

Relancer les réductions refuges pour les FFME ?

Possibilité FFRP ( randonnée principalement en plaine + Balisage des GR + éditions topo guides – aucune délégation sportive auprès du ministère) certains clubs de la région Toulousaine ont des sections « FFRP »

Les tarifs sont comparables entre FFME (60€/an) et CAF (75€/an) alors que la FFRP est à 35€/an.

La différence entre les 3, c'est que la FFRP et le CAF ont des activités commerciales importantes (Topos guides pour la FFRP, et voyages et refuges pour le CAF), alors que la FFME qui est délégataire sportive, à cause de ce statut ne peut pas le faire !

### **Modifications du bureau**

Kinou et Pascale, secrétaires depuis de nombreuses années ont demandé à être remplacées au sein du Bureau. Le Club les remercie chaleureusement pour toutes ces années !

Pour les remplacer, Martine Perier se propose.

L'AG approuve son intégration au Comité Directeur ;

Marc Weber qui était vice-président, demande à rejoindre le secrétariat (en cohérence avec son implication dans la gestion du site internet).

**Ces modifications de bureau sont approuvées à l'unanimité et seront formellement actées au prochain CD.**

#### **Questions diverses :**

Adhésion à Enercoop comme fournisseur d'électricité :

Marc a fait faire et a transmis à Alain Chazal un devis pour Enercop. (+15% par rapport à EDF). Enercop finance de nouveaux projets.

Le président y met des réserves. De toute façon l'électricité du chalet provient de centrales hydroélectriques, et les finances du club permettent-elles le surcoût ? L'adhésion à Enercoop est un acte militant selon lui principalement individuel.

Ce sujet sera travaillé et débattu de façon sereine, lors d'un prochain CD.

Vers 19h30, la séance est levée, s'en suivent l'apéritif et le repas conviviaux, avec la garbure confectionnée de main de maître par Norbert !

#### **PROCHAINE REUNION DU CD**

**Mercredi 14 Novembre 2018 à 19h**

Au CROS 7 av A Citroën à Balma

**MONTAGNE ET LOISIRS**  
**COMPTE DE RESULTATS (CE) 2017 / 2018**

CHARGES				PRODUITS			
	CE 2016-2017	BUDGET 2017-2018	CE 2017-2018		CE 2016-2017	BUDGET 2017-2018	CE 2017-2018
Frais de gestion du chalet	3 257,69 €	3 000,00 €	3 759,96 €	Nuitées	5 819,00 €	5 500,00 €	6 209,00 €
Frais d'entretien du chalet	1 022,19 €	2 000,00 €	1 250,28 €	Cotisations adhésions journées Chalet	210,00 €	500,00 €	582,00 €
Travaux sécurité portes fenestres	5 000,00 €	2 000,00 €	2 374,80 €	Dons chalet	2 630,00 €	500,00 €	0,00 €
Cotisation FFME	4 293,50 €	5 200,00 €	4 173,60 €	Emprunt CRMP	0,00 €	500,00 €	0,00 €
Stages de formation FFME	364,00 €	2 000,00 €	1 025,00 €	Cotisations Licences annuelles	7 118,00 €	7 700,00 €	5 640,00 €
Stages internes rallye...	187,90 €	300,00 €	458,54 €	Cotisations annuelles section loisirs		1 000,00 €	490,00 €
Camp d'été...	0,00 €	800,00 €	0,00 €	CNDS	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Achats de matériels sportifs	1 059,80 €	2 700,00 €	0,00 €	Stages internes rallye	0,00 €	100,00 €	0,00 €
Frais de bureau et d'AG Secretariat	1 077,72 €	1 500,00 €	2 421,62 €	livres, DONNS au club	230,00 €	0,00 €	220,00 €
Epargne		1 400,00 €		Camp d'été...	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Divers	150,00 €	100,00 €	94,90 €	Subvention conseil régional matériel	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Bénévolat valorisé	1 406,00 €		5 150,00 €	Subvention mairie St Av	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>17 818,80 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>20 708,70 €</b>	Intérêts	98,82 €	100,00 €	37,06 €
				Divers	103,01 €	100,00 €	779,50 €
				Dons déductibles	1 186,00 €		5 150,00 €
				<b>SOUS TOTAL</b>	<b>17 394,83 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>19 107,56 €</b>
Excédent d'exploitation	576,03 €			Reprises sur réserves	1 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>18 394,83 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>20 708,70 €</b>	Déficit d'exploitation			1 601,14 €
				<b>TOTAL</b>	<b>18 394,83 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>20 708,70 €</b>
<p align="center">En caisse en début d'exercice (1 octobre 2017)</p> <p align="center">*- Reprise sur réserves</p> <p align="center">*+Excédent d'exploitation</p> <p align="center">*-Deficit d'exploitation</p> <p align="center">En caisse en fin d'exercice (30 septembre 2018)</p> <p align="center">Livret A : 4811,83</p> <p align="center">CCP : 1999,18</p> <p align="center">*+ 239 € produits à recevoir - 0 € charges à payer</p>							8 651,15 €
							-1 601,14 €
							7 050,01 €

## MONTAGNE ET LOISIRS BUDGET 2018/ 2019

CHARGES				PRODUITS			
	BUDGET 2017-18 (voté AG)	CE 2017-18	BUDGET 2018-2019		BUDGET 2017-18 (voté AG)	CE 2017-18	BUDGET 2018-2019
Frais de gestion du chalet	3 000,00 €	3 759,96 €	3 800,00 €	Nuitées	5 500,00 €	6 209,00 €	7 000,00 €
Frais d'entretien du chalet	2 000,00 €	1 250,28 €	1 500,00 €	Adhésions 1 j pour nuitées ext	500,00 €	582,00 €	500,00 €
Travaux sécurité, portes, fenêtres...	2 000,00 €	2 374,80 €	100,00 €	Dons chalet	500,00 €	0,00 €	0,00 €
Provision travaux			4 000,00 €	Emprunt sans interets CRMP	500,00 €	0,00 €	500,00 €
Cotisation FFME	5 200,00 €	4 173,60 €	5 200,00 €	Cotisations avec Licences annuelles FFME	7 700,00 €	5 640,00 €	7 700,00 €
Stages de formation FFME	2 000,00 €	1 025,00 €	1 000,00 €	Cotisations annuelle section Loisirs	1 000,00 €	490,00 €	1 000,00 €
Stages internes rallye...	300,00 €	458,54 €	500,00 €	CNDS	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Camp d'été...	800,00 €	0,00 €	400,00 €	Stages internes rallye	100,00 €	0,00 €	500,00 €
Achats de matériels sportifs	2 700,00 €	0,00 €	1 500,00 €	DONS au club, livres,	0,00 €	220,00 €	200,00 €
Frais de bureau et d'AG	1 500,00 €	2 421,62 €	2 000,00 €	Camp d'été...	1 000,00 €	0,00 €	500,00 €
Epargne	1 400,00 €		2 000,00 €	Subvention Conseil Régional matériel	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Divers	100,00 €	94,90 €	100,00 €	Subvention mairie St Aventin	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Bénévolat valorisé		5 150,00 €		Intérêts	100,00 €	37,06 €	100,00 €
				Divers	100,00 €	779,50 €	100,00 €
				Dons déductibles		5 150,00 €	
<b>SOUS TOTAL</b>	21 000,00 €	20 708,70 €	22 100,00 €	<b>SOUS TOTAL</b>	21 000,00 €	19 107,56 €	22 100,00 €
				REPRISES sur reserves			
Excédent d'exploitation				Déficit d'exploitation		1 601,14 €	
<b>TOTAL</b>	21 000,00 €	20 708,70 €	22 100,00 €	<b>TOTAL</b>	21 000,00 €	20 708,70 €	22 100,00 €